



# SAINT-ÉTIENNE la métropole

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 25 NOVEMBRE 2021

DELIBERATION N°2021.00447

### ENTREE EST DE LA METROPOLE A RIVE-DE-GIER - CONVENTIONNEMENT AVEC L'EPORA ET LA VILLE DE RIVE-DE-GIER - AVENANT 2

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 19 novembre 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 60

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 64

#### Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

#### Pouvoirs :

M. Vincent BONY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. François DRIOL donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,  
M. Denis LAURENT donne pouvoir à M. Martial FAUCHET

#### Membres titulaires absents excusés :

M. Kamel BOUCHOU, Mme Frédérique CHAVE, M. Philippe DENIS, M. Jérôme GABIAUD,  
M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT

#### Secrétaire de Séance :

Mme Siham LABICH

RECU EN PREFECTURE

Le 01 décembre 2021

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20211125-D20210044710

DATE D'AFFICHAGE :01 décembre 2021

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 25 NOVEMBRE 2021**

### **ENTREE EST DE LA METROPOLE A RIVE-DE-GIER - CONVENTIONNEMENT AVEC L'EPORA ET LA VILLE DE RIVE-DE-GIER - AVENANT 2**

Saint Étienne Métropole porte depuis 2006, en partenariat avec la commune de Rive-de-Gier, le projet de reconversion et de redynamisation du site de la verrerie situé à l'entrée Est de la Métropole. Ce projet a été reconnu d'intérêt communautaire en juin 2012 puis d'intérêt métropolitain en décembre 2017.

L'EPORA accompagne la Métropole et la commune depuis 2008 en assurant les missions d'acquisition foncière, de désamiantage et de démolition des bâtiments, de dépollution de l'emprise du futur projet d'aménagement (la dépollution liée à l'élargissement des berges du Gier étant prise en charge dans le cadre des travaux d'aménagement dédiés).

Une première convention opérationnelle tripartite a été conclue à cette date sur l'ensemble du périmètre de l'opération « Entrée Est de la Métropole ». Elle a donné lieu à un avenant, signé le 28 avril 2011, portant sur une extension du périmètre dans le but de confier à l'EPORA le pilotage et le suivi de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

Au regard des enjeux opérationnels distincts entre les secteurs géographiques de l'opération, ce conventionnement a évolué avec la signature, le 06 février 2019 :

- d'un avenant de clôture à la convention existante en réduisant le périmètre au secteur de la Halle Couzon pour laquelle des travaux étaient en cours ;
- d'une nouvelle convention d'étude et de veille foncière sur la ZI Couzon afin de conserver la possibilité d'intervenir sur des fonciers d'activité présentant un potentiel de mutation à court terme ;
- d'une nouvelle convention opérationnelle sur le secteur Verrerie (Duralux) / Berges du Gier.

Cette dernière convention actant la poursuite des missions de l'EPORA sur ce secteur prioritaire pour la Métropole avait été établie sur la base d'un bilan prévisionnel comprenant 6,1 millions d'euros d'intervention foncière (acquisitions, désamiantage, démolition) et 11 millions d'euros de dépollution sur l'emprise du futur projet d'aménagement.

Un avenant n°1 à la convention a été conclu le 03 mars 2021 afin de réviser son bilan financier, validant l'augmentation du bilan prévisionnel relatif à l'intervention foncière à 11,5 millions d'euros.

Cet avenant a également précisé les modalités de paiement des avances consenties par Saint-Etienne Métropole dans le cadre de la convention. Cette dernière prévoyait initialement le versement de trois avances financières :

- En 2018, un premier versement de 800 000 €,
- En 2019, un deuxième versement de 1 000 000 €,
- En 2020, un troisième versement de 1 000 000 €.

Après le versement des deux premières avances en 2018 et 2019, les parties ont ainsi convenu dans le cadre de l'avenant 1 du report du troisième versement, et que les modalités de paiement de cette avance seraient précisées dans le cadre d'un avenant ultérieur, par procédure d'instruction hors instance telle que définie dans la délibération n°19/108 du Conseil d'administration d'EPORA du 28 novembre 2019.

Au vu de l'avancement des travaux de démolition, un projet d'avenant n°2 a été élaboré. Celui-ci prévoit le versement par SEM de la troisième avance financière d'un montant de 1 000 000 € à l'EPORA d'ici le 15 décembre 2021.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve l'avenant n°2 à la convention avec EPORA sur le site Duralex à Rive-de-Gier ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ledit avenant ;**
- **la dépense correspondante sera imputée à l'opération n° 82 du budget DCAF de l'exercice 2021.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU